

METROPOLE DU GRAND PARIS

SEANCE DU BUREAU DE LA METROPOLE  
DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2016



**BM2016/09/01 : Participation au Salon des Métiers d'Art et du Design organisé par la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat d'Île-de-France (CRMA-IDF) : approbation de la convention**

DATE DE LA CONVOCATION : 07 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 31

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER, Président

**ETAIENT PRESENTS** : Patrick OLLIER, Patrick BRAOUEZEC, Daniel GUIRAUD, Michel HERBILLON, Daniel BREUILLER, Georges SIFFREDI, Eric CESARI, Manuel AESCHLIMANN, Laurent RIVOIRE, Séverine MAROUN, Olivier KLEIN, Sylvain BERRIOS, Daniel-Georges COURTOIS, Danièle PREMEL, Frédérique CALANDRA, Xavier LEMOINE, Patrice LECLERC, William DELANNOY, Carine PETIT, Denis BADRE, Valérie MAYER-BLIMONT, Richard DELL'AGNOLA, Christian DUPUY.

**ETAIENT ABSENTS** : Anne HIDALGO, Gilles CARREZ, André SANTINI, Philippe DALLIER, Michel LEPRETRE, Laurent LAFON, Luc CARVOUNAS, Claude GOASGUEN

**RAPPORTEUR** : Patrick OLLIER, Président

La Chambre régionale des métiers et de l'artisanat d'Île-de-France (CRMA IDF) assure la représentation de l'artisanat au plan régional. S'appuyant sur les compétences des 8 Chambres de Métiers et de l'Artisanat Départementales (CMAD) d'Île-de-France, elle définit la stratégie régionale et fixe les priorités en matière de développement économique, de formation et d'apprentissage en faveur de l'artisanat. Elle participe au développement équilibré du tissu économique artisanal et au maintien de l'emploi dans ce secteur et soutient, entre autres, les entreprises du secteur des métiers d'art.

Véritable force vive de l'économie francilienne, l'artisanat compte 187.000 entreprises en Île-de-France dont 7.350 dans le secteur des métiers d'art.

Les métiers d'art disposent d'une réputation d'excellence à l'international. Cette image véhiculée à l'export contribue à l'attractivité du territoire et représente un atout majeur pour l'économie en général et celle de ces métiers en particulier.

C'est la raison pour laquelle la CRMA IDF accompagne l'artisanat d'art à l'international. Elle organise des missions export de prospection et de développement d'affaires dans les pays du Golfe et accompagne des groupes d'entreprises du secteur sur des salons étrangers (salon des métiers d'art de Québec et de Montréal, New York Now, salons Maison & Objet de Singapour et de Miami, etc).

Depuis l'an 2000, CRMA IDF organise une biennale dédiée à ces métiers nombreux et trop souvent méconnus et destinée à mettre en lumière la richesse et la qualité de l'artisanat d'art francilien. Cet événement majeur, organisé dans un format expo-vente, s'est imposé au fil des éditions comme l'une des principales manifestations françaises « métiers d'art » grand public par le nombre d'artisans exposants et de visiteurs (43.000 en 2014).

Au-delà de renforcer la promotion du secteur artisanal, à travers ses métiers, cet événement permet aussi d'informer et de sensibiliser les jeunes à ces métiers, et à leurs débouchés. Quatorze écoles et organismes de formation (Ecole Boulle, CFA des métiers d'art, lycées professionnels, écoles d'art appliqué) sont également présents pour présenter, expliquer et faire la démonstration des savoir-faire et techniques, rendant ainsi la manifestation particulièrement attrayante.

Le « Carrousel des métiers d'art et de création » met à l'honneur lors de chaque édition un pays invité, lequel est cette année, le Danemark. Cette invitation offre aux habitants des deux pays une opportunité unique de découvrir, de mieux connaître et d'apprécier l'histoire, la culture, l'économie et les réalités contemporaines du pays partenaire. Elle vise également à développer le dialogue entre les deux sociétés sur les grands enjeux qui sont les leurs.

Cette année, l'événement se tiendra du 1er au 4 décembre 2016. Quelque 250 artisans d'art de talent et des créateurs d'exception exposeront sur 6.500m<sup>2</sup> dans le cadre prestigieux du Carrousel du Louvre à Paris.

La CRMA IDF souhaite associer la Métropole du Grand Paris à cet événement aux côtés des partenaires institutionnels historiques, que sont La Région Ile-de-France et la Mairie de Paris et en tant que parrain du Prix « Jeunes Talents ».

Il vous est proposé d'approuver la participation de la MGP à cette manifestation et l'adoption d'une convention de partenariat entre la Métropole du Grand Paris et la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France, assortie d'un financement de 20.000€.  
Le projet de convention est joint en annexe.

Il vous est demandé de bien vouloir en délibérer.

\*\*\*

---

#### LE BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5219-1 et L.5211-10,

Vu la délibération CM2016/02/18/03 portant délégation d'attributions du Conseil de la Métropole du Grand Paris au Bureau,

Vu le projet de convention de partenariat annexé à la présente,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** le partenariat avec la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France à l'occasion de la biennale « Carrousel des métiers d'art et de création » qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2016.

**APPROUVE** la convention de partenariat annexée à la présente délibération emportant une participation forfaitaire de la Métropole de 20 000€ (vingt mille euros) et autorise le président à la signer.

**DIT** que les crédits nécessaires seront ouverts au budget de la Métropole du Grand Paris.

Le Président de la métropole du Grand Paris



Patrick OLLIER  
Député-Maire de Rueil-Malmaison  
Ancien Ministre